

Avis adopté

Séance plénière du 29 mars 2023

Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous

Déclaration du groupe UNSA

Si notre but est celui d'une société inclusive, force est de constater qu'au quotidien, nombreuses sont les difficultés pour les personnes en situation de handicap. Les activités sportives n'échappent pas à ce constat, rendant cet avis nécessaire.

Pour que toutes et tous, indépendamment de leur handicap, puissent pratiquer une activité sportive, il faut de manière urgente améliorer l'existant. Dans un cadre général la pratique des APS a un rôle important dans l'équilibre psychique et physique des citoyens et leur rôle inclusif pour des personnes en situation de handicap est fondamental.

Le CESE par sa commission Education culture et communication et ses vingt préconisations présentées aujourd'hui dans cet avis y contribuera utilement si les pouvoirs publics, tant au niveau de l'Etat que des territoires s'en emparent.

Il est primordial également que les Fédérations sportives, au cœur du réacteur, soient encore plus concrètes et actives dans leurs décisions et actions en faveur des citoyens parasportifs. Leur lien avec les clubs est essentiel pour sensibiliser, former, et équiper en conséquence ces lieux pour que les pratiques sportives de l'ensemble des citoyens puissent s'exercer.

L'UNSA souhaite mettre en avant trois préconisations, à même de rendre notre société et la pratique sportive plus inclusive.

En effet il nous semble que les n°5,6 et 7 mettent en responsabilité les acteurs principaux. L'Etat dans sa capacité à majorer les taux de financement, les collectivités territoriales en responsabilité d'une politique locale qui doit être plus ambitieuse, l'Agence nationale du Sport dans les liens avec les porteurs de projets des équipements sportifs et enfin les salles de sports privées, les établissements et services médicaux sociaux qui doivent établir des partenariats pour la pratique sportive des personnes en situation de handicap ou éloignées des pratiques sportives.

Toute la chaîne des acteurs doit ainsi se mobiliser pour qu'à la veille des JO de 2024, l'engouement national pour cet événement sportif mondial aille de pair avec une prise de conscience et des décisions prenant en compte ses préconisations pour que la pratique sportive puisse devenir une réalité pour l'ensemble de la population. A travers le sport, c'est bien de la société inclusive dont le CESE parle dans cet avis.

Vous l'avez compris, **nous avons voté cet avis.**